

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	234	93	93	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	189	83	83	20	95,2 %
			Masculin	45	10	10	1	4,8 %
			Total	234	93	93	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	33	4	4	3	16,7 %
				AB	65	20	20	7	38,9 %
				B	62	31	31	5	27,8 %
				TB	29	21	21	3	16,7 %
				TBF	3	2	2	0	0 %
				Total	192	78	78	18	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	3	1	1	0	
				AB	6	1	1	0	
				B	10	6	6	0	
				TB	3	2	2	0	
				TBF	1	1	1	0	
				Total	23	11	11	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	3	1	1	1	100 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				Total	9	1	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	2	2	2	100 %
				Total	4	2	2	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	1	1	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	6	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	210	89	89	19	90,5 %
			En réorientation	9	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	11	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	2	2	2	9,5 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	234	93	93	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Arts Plastiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	41	18	18	5
			Autres doublettes	149	58	58	13
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Simone Veil - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (19672)	Jury par défaut	Arts Plastiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	21,6 %	23,7 %	23,7 %	27,8 %
		Autres doublettes	78,4 %	76,3 %	76,3 %	72,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques	Appréciation de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques à partir d'éléments du dossier, de la lettre de motivation, des appréciations de professeurs, de témoignages d'une culture personnelle et d'un esprit d'ouverture à la diversité des arts et de la culture.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences plasticiennes. Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite afin de pouvoir présenter et argumenter une démarche et une pratique artistiques.	Appréciation de compétences plasticiennes repérées dans le dossier de pratique plastique personnelle, de la sensibilité des réalisations comme de la singularité qu'elles expriment, produites seul et /ou de manière encadrée.	Essentiel
Savoir-être	Disposer d'aptitudes au dialogue et à la concertation dans le cadre de travail en équipe	appréciation de compétences en matière de communication : notamment, à partir d'éléments liés à la présentation du dossier et à la lettre de motivation.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir connaissance de la particularité de la CPES- CAAP dans une perspective d'études supérieures artistiques	Appréciation du niveau sensibilisation sur la poursuite d'études supérieures en art et de la compréhension de la nature de la formation en CPES-CAAP, de la capacité à se projeter dans la perspective de concours et de cursus d'études.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir développé au cours de sa scolarité ou dans le cadre personnel une capacité à la conduite d'un projet (notamment artistique et culturel) et au travail en autonomie.	Appréciation des particularités du parcours du lycéen (le cas échéant de l'étudiant) à partir du livret scolaire et, s'il en a l'opportunité, de témoignages d'engagements et d'activités extra-scolaires en lien avec la formation en CPES-CAAP qu'il a souhaités ou pu mettre en valeur.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)

Série S2TMD

- Pratique chorégraphiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier de candidature incomplet.

Lettre de parcours motivé sans rapport avec la formation.

Dossier de travaux personnels sans lien avec la formation.

Projet d'orientation sans rapport avec la vocation de la formation.

Résultats académiques nettement insuffisants.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux en première phase est effectué par un jury constitué d'enseignants de la CPES-CAAP Valbonne.

Il consiste en l'étude détaillée du PARCOURS D'ÉTUDES ET DOSSIER SCOLAIRE afin de déterminer la capacité du candidat à suivre et s'approprier les

contenus proposés par la formation au rythme qu'implique la préparation aux concours des formations supérieures. Les résultats académiques sont considérés attentivement mais également l'ensemble des appréciations et remarques apportées par les équipes enseignantes, ainsi que l'avis des conseils de classes et chef d'établissement. Si le suivi d'une option artistique en enseignement de spécialité est conseillé, ceci ne constitue pas un élément discriminatoire et aucun dossier n'est écarté en fonction du type de spécialité ou de baccalauréat. Aucun algorithme de pré-sélection n'est employé et chaque dossier est étudié en détails.

Le DOSSIER PERSONNEL DE PRODUCTIONS PLASTIQUES est particulièrement déterminant et permet d'estimer la capacité de chaque candidat à proposer des réalisations singulières qui se distinguent des stéréotypes et copies impersonnelles. La variété dans l'emploi de supports, d'outils et techniques est conseillée de même que la capacité à enrichir ses productions de liens avec une culture artistique partagée. Une fiche conseils est disponible.

La LETTRE DE PARCOURS MOTIVÉ, qui doit être personnelle, non stéréotypée (éviter impérativement l'emploi de l'IA) et adaptée à notre formation spécifique, est lue avec une attention particulière. Elle permet de déterminer une part non négligeable de la motivation à rejoindre notre formation, permet également d'apprécier la connaissance spécifique de notre formation à Valbonne, et esquisse la poursuite d'études artistiques envisagée.

Au terme de cette étude collégiale entre les membres du jury, les candidats se voient proposer ou non l'accès à la SECONDE PHASE consistant en un ENTRETIEN avec un jury composé d'un ou deux formateurs de la CPES-CAAP et d'un étudiant au moins en cours de formation. L'entretien a pour but premier d'affiner la motivation de chaque candidat retenu à intégrer notre formation spécifique, la CPES-CAAP de Valbonne, et de lui donner l'occasion d'apporter des éclairages supplémentaires sur sa pratique et son rapport aux études artistiques envisagées. À l'issue des entretiens, le jury établit un classement pédagogique final qui tient compte de l'ensemble des critères utiles aux deux phases de sélection avant de communiquer les résultats à Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le premier conseil est de bien se renseigner sur ce qui distingue la formation CPES-CAAP de Valbonne d'autres formations. Il est conseillé de prendre connaissance des cours, ateliers, événements mis en ligne sur notre site et les réseaux sociaux. Il est conseillé également de fréquenter expositions et musées, de consulter des ouvrages d'arts au CDI ou à la Médiathèque, d'écouter des Podcast culturels, de visionner des contenus vidéo en ligne de grands musées et centres d'arts. Candidater à notre classe préparatoire implique d'avoir déjà acquis des bases techniques et de pratiquer de manière régulière. La copie de modèles et stéréotypes ne relève pas de la pratique personnelle attendue. Dessin d'observation, graphisme ou peinture, volume, création numérique, photographie, vidéo : il vous est conseillé de varier médiums, techniques, supports et formats. Pensez à les indiquer à côté de vos productions en les présentant dans votre dossier.

Signature :

Christine ORLANDI,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Simone Veil